

ENQUÊTE PUBLIQUE S.I.L.L. DAIRY INTERNATIONAL - CREATION D'UNE USINE DE SECHAGE DE POUDRE DE LAIT - Z.A. DU VERN

Madame Laurence CLAISSE, Maire, rappelle que, par arrêté préfectoral en date du 2 janvier 2018, Monsieur le Préfet a prescrit l'ouverture d'une enquête publique, d'une durée d'un mois ouverte le lundi 29 janvier 2018 à 9 h 00 et close le vendredi 2 mars 2018 à 17 h 00 en Mairie de Landivisiau, commune siège de l'enquête publique, portant sur la demande de construction d'une usine de production de lait en poudre en zone d'activité économique du Vern présentée par la Société Industrielle Laitière du Léon « S.I.L.L. DAIRY INTERNATIONAL ».

CONSIDERANT le dossier soumis à enquête publique,

CONSIDERANT le résumé non technique joint à la note explicative et adressé aux membres du Conseil municipal,

CONSIDERANT la qualité du projet en matière de respect de l'environnement et de développement durable, en matière de créations d'emplois et de retombées économiques majeures pour l'ensemble du territoire,

VU l'avis favorable de la commission « Administration Générale - Personnel - Sécurité / Quartiers-Environnement - Communication - Jumelages » en date du 14 février 2018,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 28 voix pour des groupes « Landivisiau avec vous et pour vous », « Union citoyenne pour Landivisiau », « Ensemble et autrement pour Landivisiau » et 1 voix contre du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau »,

EMET UN AVIS FAVORABLE au dossier d'enquête publique relatif à la création d'une usine de production de lait en poudre en zone d'activité économique du Vern présentée par la Société Industrielle Laitière du Léon « S.I.L.L. DAIRY INTERNATIONAL ».

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	28
CONTRE	1

Fait à Landivisiau, le 22 février 2018

Le Maire,
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le 01 MARS 2018

Et de la publication, le 01 MARS 2018

Fait à Landivisiau, le 01 MARS 2018

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

